

Bulletin Municipal 2025





SOMMAIRE

Finances	4
Vie municipale	6
Vie citoyenne	16
Enfance & jeunesse	19
Vie associative	23
Salle polyvalente	28
Etat civil	29
Calendrier	30
Infos pratiques	31

Mot du Maire



Chères Vionnaises, Chers Vionnais

C'est toujours avec plaisir que je vous adresse ces quelques mots pour revenir sur une année 2025 riche en projets et en réussites collectives. Ensemble, nous avons poursuivi nos efforts pour améliorer notre cadre de vie, soutenir nos associations et préserver ce qui fait l'âme de notre commune : son identité rurale, son dynamisme et sa convivialité.

• Des trottoirs qui tracent la route du bien vivre !

La rénovation de nos voiries communales s'est poursuivie avec la réalisation de trottoirs Chemin de Primours. Ces travaux d'aménagement, présentés aux riverains le 2 octobre 2025, renforcent la sécurité et le confort des déplacements au quotidien.

• Le soleil au service de Vion !

Nous avons concrétisé un partenariat avec la société JP Énergie Environnement pour donner une seconde vie à l'ancien terrain de motocross, qui accueillera bientôt une ferme solaire de 1,7 hectare et d'une puissance de 5,89 MWc. Ce projet symbolise notre engagement vers une énergie plus propre et durable. Sa mise en service est prévue fin 2025 ou début 2026 et générera un loyer annuel pour la commune, complété par la fiscalité IFR (Impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux indexés sur la puissance installée).

• Vion pousse vert !

En échange d'un engagement à la bonne gestion et à la préservation de la haie, la Fédération Nationale des Chasseurs fournira des kits de plantation prêts à l'emploi. Ces arbres, plantés par les élèves de l'école des Tilleuls, viendront embellir le terrain des arbres de naissance.

Dans la même dynamique, deux bosquets de 5 000 m² seront créés pour renforcer la biodiversité, avec l'aide de bénévoles. Deux mares ont été rouvertes et une nouvelle mare a vu le jour, favorisant le retour d'une faune locale précieuse.

• Mieux isoler, mieux vivre !

La rénovation énergétique de nos logements communaux reste une priorité. Nous investissons dans des solutions durables pour réduire notre empreinte environnementale, améliorer le confort des locataires et faire baisser leurs factures de chauffage.

• Notre patrimoine ouvert à tous !

Des travaux ont été menés pour améliorer l'accessibilité de la basilique Notre-Dame du Chêne et de la boutique du pèlerin. Le projet d'aménagement du cimetière a également été réalisé : drainage et réfection des allées principales assurent désormais un meilleur confort d'accès pour tous.

Investir, sans taxer plus !

Chacun de ces investissements s'appuie sur un montage rigoureux, mobilisant subventions et partenariats, afin de ne pas augmenter les impôts locaux. Une gestion maîtrisée au service d'un développement responsable.

• Merci à celles et ceux qui font vivre Vion chaque jour !

Ces réalisations sont le fruit de l'engagement collectif des élus, des agents communaux, des associations et des habitants. Un grand merci à toutes celles et ceux qui contribuent, jour après jour, à faire de Vion un village où il fait bon vivre.

• 2026 : continuité, attractivité et nouveaux défis !

L'année à venir s'annonce prometteuse : nous poursuivrons nos efforts pour renforcer l'attractivité de notre commune, soutenir les initiatives locales et préparer les aménagements qui façonneront le Vion de demain, dans le respect de notre environnement et de nos valeurs partagées.

Car au-delà des chantiers, ce sont nos rêves collectifs qui dessinent l'avenir. Comme le disait Eleanor Roosevelt : « L'avenir appartient à ceux qui croient à la beauté de leurs rêves. » Alors, croyons ensemble à nos rêves !

• Ensemble, fêtons la nouvelle année !

Je vous invite à nous retrouver pour les traditionnels «**Vœux du Maire**» **le vendredi 9 janvier à 20h**, à la salle polyvalente. Toute l'équipe municipale et les agents se joignent à moi pour vous souhaiter une année 2026 placée sous le signe de la convivialité, de la solidarité et du bien-vivre ensemble.

Bonne lecture à toutes et à tous et de très belles fêtes de fin d'année !

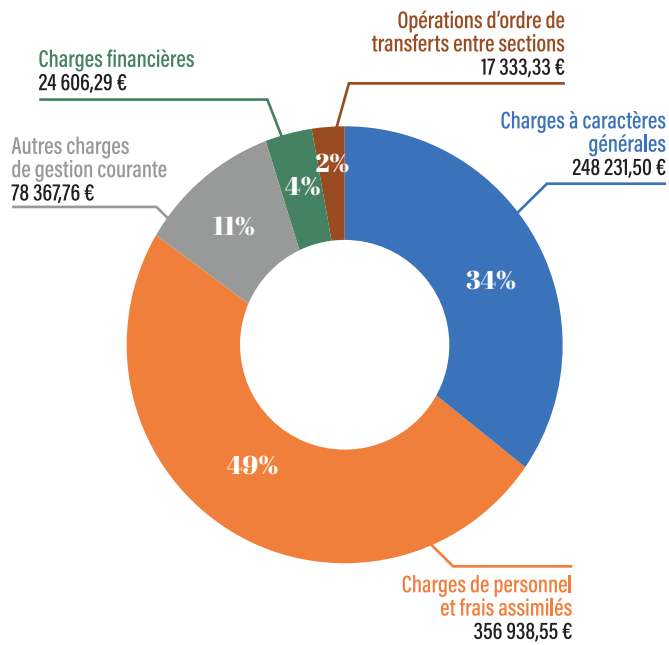
Brigitte TETU-EDIN
Maire de Vion

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 / FONCTIONNEMENT

Fonctionnement : La section de fonctionnement retrace les dépenses et les recettes annuelles régulières.

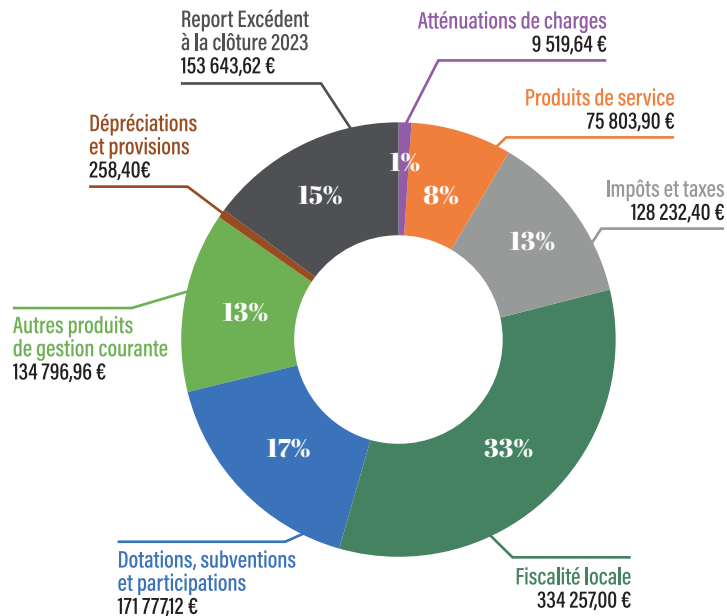
Les dépenses

Total des dépenses : 725 477,43€



Les recettes

Total des recettes : 1 008 289,04€

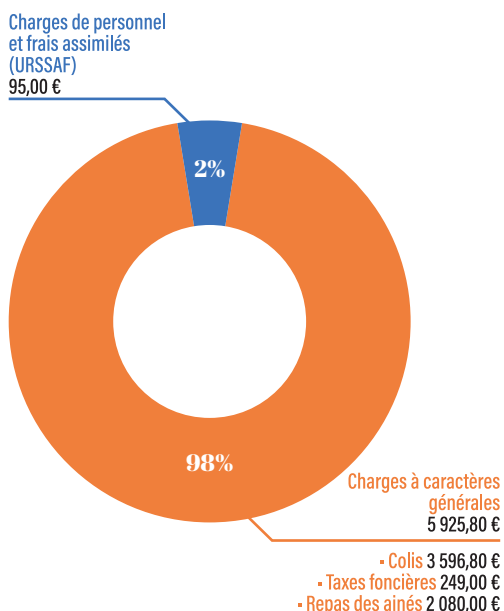


Excédent fonctionnement à la clôture 2024 : 282 811,61€

CCAS COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

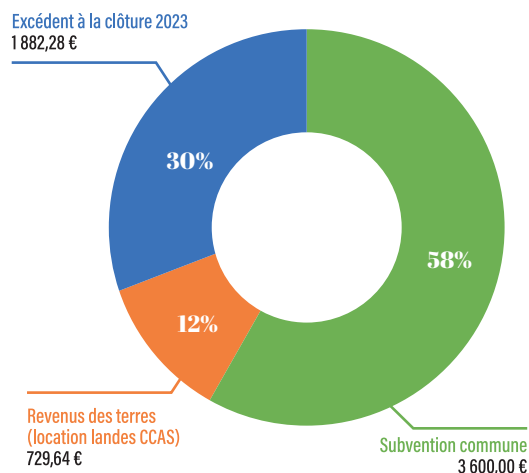
Les dépenses

Total des dépenses : 6 020,80 €



Les recettes

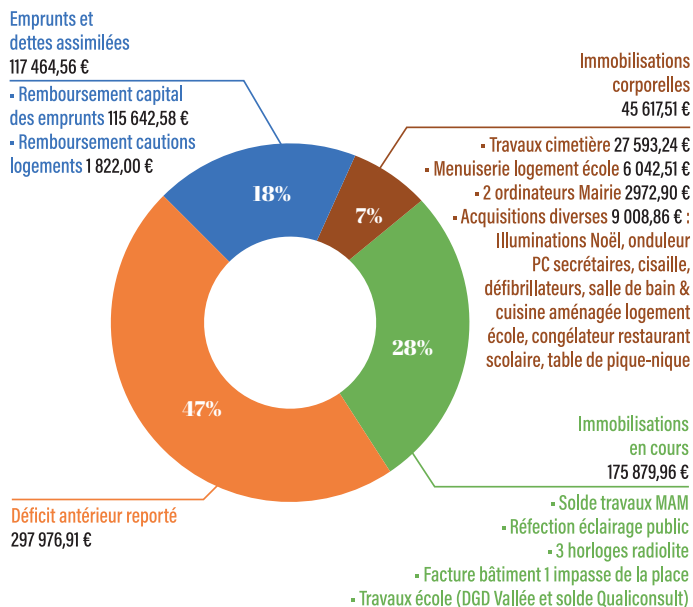
Total des recettes : 6 211,92€



COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 / INVESTISSEMENT

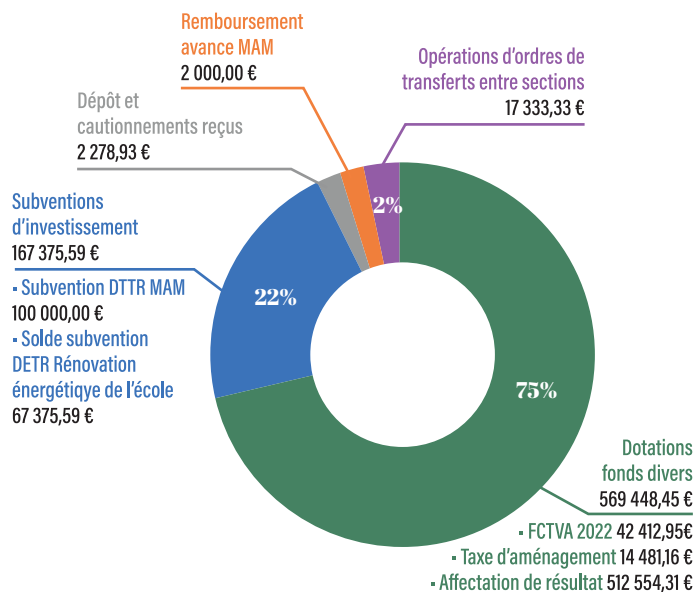
Les dépenses

Total des dépenses : 636 938,94 €



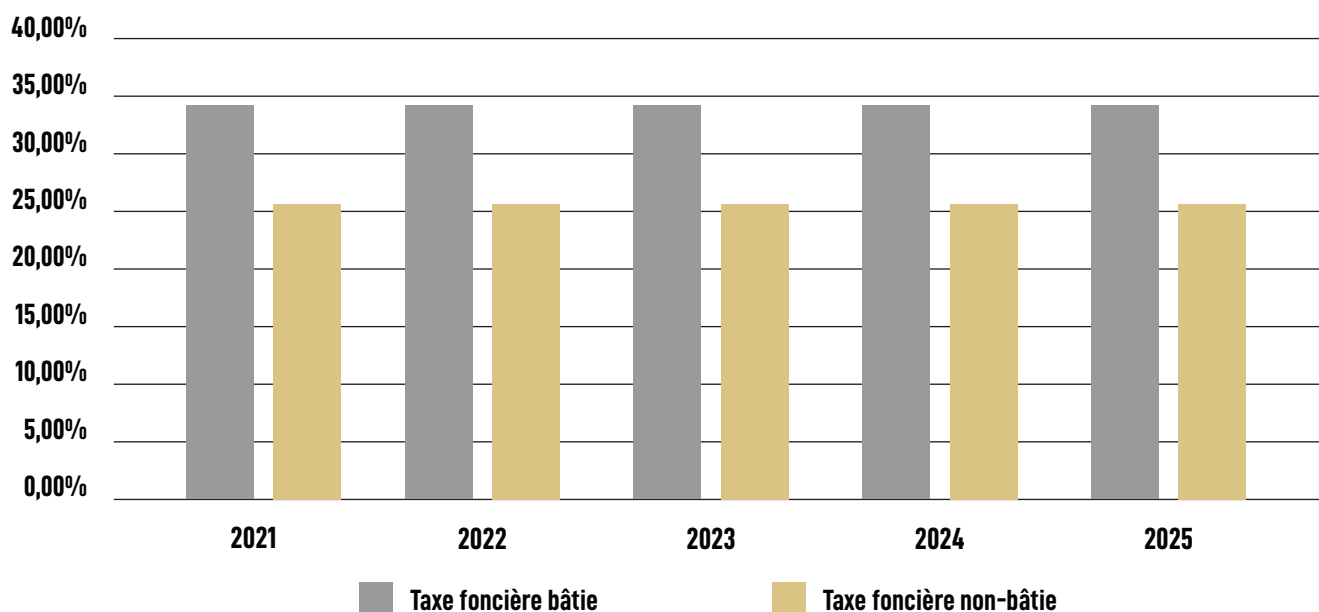
Les recettes

Total des recettes : 758 436,30 €



Déficit à la clôture 2024 : 121 497,36 €

TAUX D'IMPOSITION



Constat : stables depuis 2021

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2024
AFN	224 €
AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES	306 €
BOULE DE FORT - AVENIR DE VION	224 €
COMITÉ DES FÊTES	224 €
CYCLO CLUB	224 €
ÉCOLE DE FOOT	728 €
GDON	224 €
GENER' ACTIONS VIONNAISE	224 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	224 €
PÉTANQUE VIONNAISE	224 €
US VION	1 399 €
TOTAL	4 225 €

Les subventions sont versées aux associations sous réserve que celles-ci complètent un dossier de demande avant une date limite. Cette date est communiquée aux présidents en même temps que le dossier.

CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pense à nos aînés de 67 ans et plus. Chacun peut choisir entre un colis gourmand ou un repas, une belle manière de leur faire plaisir en cette période de fin d'année. Lors du repas, une animation karaoké a été proposée

Mais ce n'est pas tout ! Tous les aînés ont également reçu une jolie carte de vœux, faite à la main par les enfants de la garderie périscolaire. Leurs dessins ont beaucoup touché les destinataires, qui, en retour, répondent parfois aux enfants, avec quelques mots ou même de petites attentions.

Ce geste simple mais plein de sens permet de créer du lien entre les générations et montre que les plus jeunes savent, eux aussi, prendre soin des plus âgés.

Merci aux enfants, au CCAS et à tous ceux qui ont participé à cette belle initiative !



DISPOSITIF «ARGENT DE POCHE» : UNE EXPÉRIENCE UTILE ET APPRÉCIEE

La commune de Vion a renouvelé le dispositif «Argent de poche», destiné aux jeunes de la commune. L'objectif ? Offrir aux adolescents l'opportunité de participer à des petits chantiers d'intérêt général tout en recevant une indemnité en contrepartie.

Du 14 au 18 avril 2025 :

Cette session a accueilli deux garçons (Erwann et Gaspard), encadrés par nos agents communaux. Pendant 5 demi-journées, ils ont participé à des travaux sur la commune, dans une ambiance à la fois conviviale et constructive.

Des travaux concrets au service de la collectivité.

Ces jeunes ont notamment réalisé :

- La peinture du mur à proximité de la salle polyvalente,
- La peinture des plaques en béton d'un mur à l'école des Tilleuls.

Du 27 au 31 octobre :

Jade et Matis ont participé au dispositif. Ils ont nettoyé et désherbé le cimetière et les abords. Ils ont également lasuré les barrières en bois.

Ces tâches, simples mais utiles, ont permis d'améliorer l'environnement communal tout en valorisant l'engagement des jeunes.

Un retour très positif.

Indemnisés à hauteur de 75 € chacun pour la semaine, les adolescents se sont montrés très satisfaits de cette expérience. Ils ont souligné :

- La qualité du contact avec leur encadrant,
- Le plaisir de travailler en extérieur,
- Et le fait de préférer intervenir le matin, pour garder du temps libre l'après-midi.

Aucun point négatif n'a été signalé par les participants.

Un dispositif à renouveler.

L'opération s'inscrit pleinement dans une démarche éducative et citoyenne. Elle permet aux jeunes de s'impliquer dans la vie de leur commune, de découvrir le monde du travail.



Informatisation du cimetière

Coût : 2 739,60 € TTC

Coût annuel (hébergement et maintenance) : 1 339,20 € TTC

La commune de Vion a récemment entrepris l'informatisation de son cimetière afin d'améliorer sa gestion et de faciliter l'accès aux informations pour les usagers. Ce travail est en cours de réalisation grâce au logiciel spécialisé GESCIME, désormais utilisé par de nombreuses collectivités.

Pourquoi informatiser le cimetière ?

Jusqu'à présent, la gestion des concessions et des emplacements se faisait essentiellement sur support papier, ce qui pouvait rendre certaines recherches complexes ou longues.

Grâce à l'informatisation :

- Les données sont centralisées, sécurisées, et facilement consultables.
- Les plans du cimetière sont numérisés, permettant une localisation rapide des sépultures.
- Les démarches administratives (renouvellement des concessions, recherches de disponibilités, etc.) sont plus simples et efficaces.

Ce nouvel outil ne bénéficie pas seulement à l'administration communale. Il permettra aussi aux familles et aux administrés de :

- Localiser plus facilement les tombes.
- Consulter des informations sur les concessions existantes.
- Être mieux informés sur les échéances ou renouvellements à venir.

L'informatisation nécessite un relevé précis des emplacements, la vérification des données existantes et leur saisie dans le logiciel. Ce travail minutieux est un véritable investissement pour l'avenir, assurant une gestion plus rigoureuse et moderne du patrimoine communal. Les données seront seulement disponibles pour tous après un travail de longue haleine. (courant 2026)

Réfection des allées du cimetière

Coût : 52 153,81 € TTC

Subvention au titre de la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux : 4 400,00 €

Dans le cadre de la mise en accessibilité des équipements publics, la commune a entrepris des travaux de réfection des allées du cimetière.

Un lieu de mémoire accessible à tous.

Le cimetière est un établissement ouvert au public, qui doit donc se conformer aux exigences de la loi du 11 février 2005, visant à rendre accessibles les espaces publics aux personnes en situation de handicap.

Au-delà de l'aspect réglementaire, cette démarche répond aussi à un besoin de confort et de dignité pour toutes les personnes qui viennent se recueillir : personnes âgées, familles avec enfants, visiteurs à mobilité réduite... Chacun doit pouvoir circuler librement et en sécurité dans cet espace de mémoire.

Le cimetière de notre village est organisé autour d'une allée centrale, desservant des allées secondaires plus étroites.

Les travaux ont visé à :

- Rénover l'allée principale, pour garantir un accès carrossable.
- Réaménager les allées secondaires, avec des revêtements perméables, stables et durables.
- Améliorer les entrées du cimetière, afin de faciliter l'accès pour tous.

Ces travaux témoignent de l'engagement de la commune à entretenir ses lieux de mémoire tout en les rendant plus accueillants.



Pendant les travaux.



ZOOM SUR LES TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Sécurisation du stade : installation d'un nouveau rideau métallique

Coût du rideau : 4 856,89 € TTC

Dans un souci constant d'amélioration de la sécurité et de la préservation des équipements municipaux, la commune a procédé au remplacement du rideau en PVC du local du stade par un rideau de fer renforcé.

L'ancien dispositif, installé depuis plusieurs années, avait malheureusement fait l'objet de nombreux actes de vandalisme. Fragile et peu dissuasif, il ne permettait pas d'assurer une protection efficace des installations sportives et du matériel entreposé.

Face à cette situation récurrente, la municipalité a donc décidé d'investir dans un rideau métallique, bien plus résistant. Cette nouvelle installation vise à prévenir les intrusions, protéger les infrastructures, et garantir aux usagers du stade un environnement mieux sécurisé.

Mise en accessibilité de la Basilique Notre-Dame du Chêne et de la boutique du pèlerin

La commune poursuit son engagement en faveur de l'accessibilité pour tous. À ce titre, des travaux ont été réalisés à la Basilique Notre-Dame du Chêne.

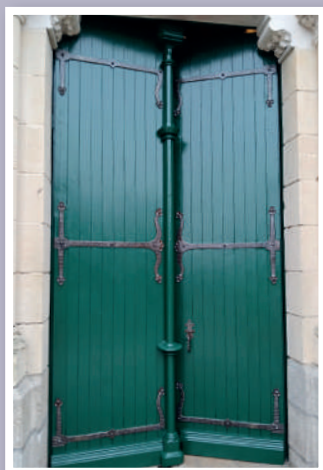
Les travaux ont porté principalement sur :

- La création d'un cheminement adapté pour les personnes à mobilité réduite (PMR),

Ces aménagements répondent aux normes d'accessibilité en vigueur et permettent désormais à chacun de se rendre à la Basilique dans les meilleures conditions possibles.

Le coût total de l'opération s'élève à 17 874,99 € HT, financé pour les 2/3 par la commune de Vion et 1/3 par l'association des Amis de Notre Dame du chêne.

Les 3 portes principales ont été restaurées et repeintes par les agents.



Vol à l'atelier municipal : un nouveau véhicule acquis

Coût du Peugeot Partner : 13 200,00 € TTC

L'assurance a remboursé la somme de 5 952,00 € pour l'ancien véhicule.

Suite à l'effraction survenue à l'atelier municipal, la commune a été victime d'un vol important, incluant notamment un véhicule utilitaire et divers matériels nécessaires aux interventions des services techniques.

Malgré le dépôt de plainte et l'ouverture d'une enquête, le matériel n'a pas pu être retrouvé. Quant au véhicule, il a été localisé, mais malheureusement incendié de l'intérieur, ce qui le rendait hors d'usage.

Une partie du préjudice a toutefois pu être indemnisée par l'assurance, ce qui a permis à la commune de faire face, en partie, à cette perte.

Afin de garantir la continuité des services et d'assurer les missions du quotidien, la collectivité a été contrainte de procéder à l'acquisition d'un nouveau véhicule utilitaire de type Peugeot Partner.

Suite à la nouvelle effraction survenue, dans la nuit du 26 au 27/10/25, ce véhicule nous a été volé. La commune va **encore** être contrainte d'investir dans un nouveau véhicule.



TRAVAUX EN COURS ET PROJETS À VENIR

Plusieurs projets sont actuellement en cours de préparation ou en phase de réalisation sur le territoire communal. Ces interventions, réparties sur différents sites, visent à répondre à des besoins d'aménagement, de mise en accessibilité ou de préservation du patrimoine. Voici un point sur l'état d'avancement :

• **Chemin de Primours – Aménagement des trottoirs** : la commune a retenu l'entreprise SÉCHÉ pour un montant de 102 917,62 € TTC. Nous avons obtenu une subvention de 38 549 € du Département au titre des amendes de police.

• **Diagnostic patrimonial de la basilique** : un architecte du patrimoine a été mandaté pour réaliser un diagnostic global de l'édifice. Cette étude vise à établir une vision à long terme de la restauration, en identifiant les priorités et en planifiant un phasage des travaux.

• **Restauration des vitraux de la basilique** : des démarches ont été engagées pour la rénovation des vitraux, incluant une demande de subvention auprès de la Fondation du patrimoine, dans l'objectif de préserver et mettre en valeur cet élément remarquable du bâtiment.

• **Église Saint-Aubin – Étude de réouverture** : un diagnostic est actuellement en cours afin d'évaluer les conditions d'une éventuelle réouverture de l'église Saint-Aubin. Cette étude portera notamment sur l'état du bâtiment, les travaux nécessaires et les usages possibles à l'avenir.

Ces projets s'inscrivent dans une démarche progressive, tenant compte des contraintes techniques, financières et patrimoniales. La commune informera les habitants au fur et à mesure de l'avancée de ces dossiers.

Réfection de la façade 2 impasse de la Charmille Coût des travaux : 10 373,57 € TTC

Dans le cadre de l'entretien des logements locatifs, la municipalité a entrepris des travaux de réfection de la façade.

Cette maison, qui avait fait l'objet de travaux d'isolation extérieure de façade il y a quelques années, présentait des signes d'usure et de dégradation liés au temps. Il devenait nécessaire d'intervenir, tant pour des raisons esthétiques que structurelles, et afin de préserver le bâti et d'améliorer l'isolation thermique.



Installation d'une cuisine aménagée au logement 5-6-7 place de l'église et réfection du sol de la pièce de vie Coût des travaux : 2317,00 € TTC

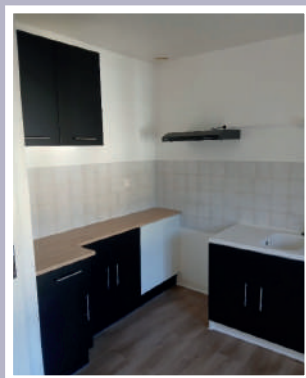
L'installation d'une cuisine aménagée, offrant ainsi aux occupants un espace fonctionnel et adapté aux usages du quotidien. Parallèlement, une réfection complète du sol de la pièce de vie et de la salle de bain a été effectuée, contribuant à améliorer le confort et l'esthétique du logement.

Les travaux ont été réalisés par notre agent d'entretien, Antonio, accompagné de Sylvie RIBOT, adjointe et Michel JUDALET, conseiller municipal.

Logement 5



Logement 6



Une cuisine aménagée ainsi qu'une salle de bain, ont été installées dans le logement 5, 7 Place de l'église et les peintures ont été refaites.

Amélioration des logements locatifs : remplacement de plusieurs portes d'entrée :

- 2 rue de la Chapelle du Chêne
- 6 et 8 rue de la Chapelle du Chêne
- 9 Place de l'église

Coût des travaux : 6350,00 € TTC

Certaines de ces portes, vieillissantes ou endommagées, ne répondaient plus aux exigences actuelles en matière d'isolation thermique. Le choix de leur remplacement s'inscrit dans une volonté de préserver le confort des occupants, tout en améliorant la performance énergétique des bâtiments.

La municipalité poursuivra ces interventions de manière progressive, en fonction des besoins constatés sur les différents logements.



Bâtiment communal - 1 impasse de la Place

Coût des travaux Maçonnerie pignon et toiture : 34 125,42 € TTC

Les travaux de réfection du pignon et de la toiture ont été réalisés afin d'assurer la mise hors d'eau du bâti et d'en préserver la structure.

Ces interventions permettent désormais de protéger le bâtiment en attendant la poursuite du projet de réhabilitation.

Lors de la réunion du Conseil municipal de septembre 2025, il a toutefois été décidé de mettre en stand-by la réhabilitation en logement locatif.



AMÉNAGEMENT DE PARCELLES DE LANDES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



s'adresse aux communes rurales de tout le territoire métropolitain.

Projet sensibilis'haie : plantation de haie au niveau de la parcelle des arbres de naissances :

La Fédération Nationale des Chasseurs va fournir un kit de plantation prêt à l'emploi à la commune en échange de notre engagement à la bonne gestion et la préservation de la haie.

Des supports pédagogiques qui présentent les intérêts de la haie aux promeneurs seront installés en complément.



Mise en place d'aménagements bocagers grâce à l'éco-contribution.

Ayant récupéré trois parcelles cadastrales localisées en deux sites distincts et qui ne sont aujourd'hui plus exploitées, la commune a souhaité aménager ce parcellaire en faveur de la biodiversité. Ces différentes mares seront alimentées par les eaux de pluie hivernale. Cela permettra d'augmenter la capacité d'accueil de la faune et notamment des amphibiens et des odonates sur les différents sites.

Projet - parcelle 1 :



- Plantation d'un bosquet de **5 000 m²** soit 600 plants
- Restauration d'une mare de **410 m²**

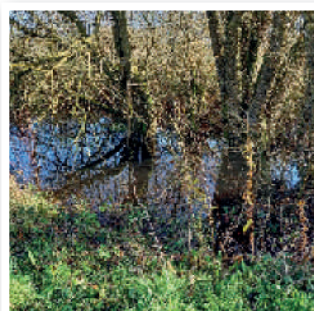


Début des travaux de restauration de la mare de la parcelle 1

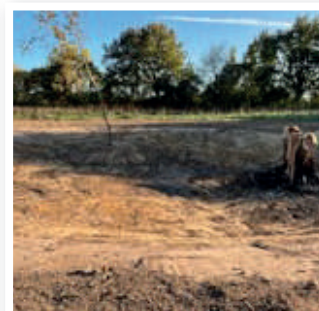
Projet - parcelle 2 :



- Plantation d'un bosquet de **5 000 m²**
- Restauration d'une mare de **130 m²**
- Création d'une mare de **120 m²**



Avant les travaux



Pendant les travaux



Pendant les travaux



Pendant les travaux

PROJET DE FERME PHOTOVOLTAÏQUE SOUTENU PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS SABOLIEN ET LA MAIRIE DE VION

Terrassement : surface totale 8.65 ha
Nature du sol : ancienne décharge
et terrain de motocross



Juin - juillet 2025 : Réalisation des fondations :



Juillet - août 2025 : Pose des Structures et panneaux :



Août - novembre 2025 : raccordement électrique :



Décembre 2025 : mise en service de la centrale solaire :



La production du parc : 5.9 MW puissance installée
6 650 MWh produits

L'impact environnemental et économique :

- 2 990 personnes alimentées
- 3 250 tonnes CO² évitées
- 20 500 € de recettes financières territoriales

Les étapes du chantier et les entreprises intervenants :

<https://vion-72.centrale-solaire-jpee.fr/>
<https://vion-72.centrale-solaire-jpee.fr/wp-content/uploads/sites/39/2025/04/20250402-Liste-intervenants-Vion.pdf>

VIE MUNICIPALE

RETOUR EN IMAGES

Novembre 2024



Repas des Aînés



Plantation des arbres de naissances

Janvier 2025



Le 10 janvier 2025, Brigitte TETU-EDIN, Maire de Vion, a présenté ses vœux aux habitants, entourés de membres du conseil municipal



Mars 2025

Départ des élèves du CE1 au CM2 en classe de découverte



Avril 2025

Tournoi de foot US Vion
U7 à U13



Mai 2025



Commémoration du 8 mai



Juin 2025

Pose «de la première pierre» de la ferme solaire (communale et intercommunale)



Pot de départ en retraite de Christophe Perrier, adjoint technique

Démonstration de Moove dance aux élèves de l'école des Tilleuls par l'animatrice qui intervient pour l'association de Gymnastique volontaire de Vion tous les mardis



Kermesse de l'école des Tilleuls



Représentation des élèves de l'école participant à l'orchestre à l'école, accompagné de l'ensemble musical Crescendo de Parcé sur Sarthe

Août 2025

L'AMF 72 a invité les élus de la Sarthe à participer le 17 et 18 juin, une visite de L'hôtel de Région et du parc éolien au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier



Feu d'artifice

Défilé de vieux tracteurs



Epreuve du certificat d'études



Septembre 2025

Brigitte TETU-EDIN, maire, Daniel REGNER en tant qu'agriculteur et Patrice CHARTON, dernier cirier de France ont participé à l'émission «Plus belle ma Sarthe» sur LMTV le 16 septembre
<https://www.youtube.com/watch?v=tr23DahrFss>



Fête d'Antan



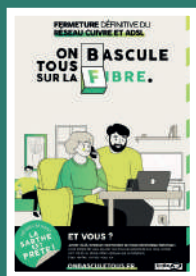
Soirée guinguette avec « Les Tontons Pépères »

Octobre 2025

Plusieurs secrétaires de mairie, maires ou adjoints du Pays Sabolien se sont rendus en délégation à l'assemblée nationale



Fin du réseaux Cuivre en Sarthe : Ce qu'il faut savoir



Le réseau cuivre, qui a longtemps permis aux habitants de la Sarthe d'accéder au téléphone fixe et à l'ADSL, vit ses dernières années.

Ce réseau historique, mis en place par France Télécom il y a plusieurs décennies, est progressivement remplacé par la fibre optique, plus moderne, plus rapide, et plus adaptée aux usages d'aujourd'hui.

Une fermeture progressive.

Le démantèlement du réseau cuivre est un processus national engagé par Orange (ex-France Télécom), sous l'impulsion de l'État. En Sarthe, comme ailleurs, la fermeture se fera de manière progressive, commune par commune, jusqu'en 2030.

Certaines communes du département verront la fermeture effective du cuivre dès 2026, à condition que la fibre optique y soit totalement déployée et opérationnelle.

Pourquoi cette transition ?

Le réseau cuivre, bien qu'encore fonctionnel, est devenu obsolète :

- Il est coûteux à entretenir.
- Il ne permet pas les débits nécessaires aux usages modernes (télétravail, streaming, démarches en ligne, etc.).
- Il est moins fiable et plus vulnérable aux intempéries.

La fibre optique offre une connexion internet beaucoup plus rapide, stable et évolutive.

Concrètement, que va-t-il se passer pour vous ?

- Si vous êtes déjà raccordé à la fibre, aucune action particulière n'est à prévoir.
- Si vous utilisez encore l'ADSL ou le téléphone fixe via le cuivre, vous serez contacté par votre opérateur pour migrer vers une offre fibre.

Des campagnes d'information et des accompagnements sont prévus pour aider les particuliers, les entreprises et les collectivités à effectuer cette transition dans les meilleures conditions.

Un accompagnement prévu pour tous.

Des dispositifs d'aide existent, notamment pour les personnes âgées, les publics fragiles ou les zones isolées. L'objectif est de garantir une transition équitable et sans rupture de service.

Besoin d'aide ou de renseignements ?

Pour suivre l'évolution du déploiement de la fibre dans votre commune, ou connaître la date de fermeture du cuivre, vous pouvez consulter le site www.reseaux.orange.fr ou vous rapprocher de votre mairie.

Fin en janvier 2028.

TRAVAUX OU MODIFICATIONS EXTÉRIEURES ? PENSEZ À VOS DÉMARCHES D'URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat (PLUiH), validé le 7 juin 2021, fixe les règles d'urbanisme applicables sur le territoire de notre commune.

Il est consultable à tout moment sur le site officiel www.geoportail-urbanisme.gouv.fr, ainsi que sur le site internet de la communauté de communes du Pays Sabolien

Un rappel important :

Avant d'engager tout projet ou début de travaux, une déclaration préalable ou un permis de construire est nécessaire. Il est donc indispensable de venir en mairie pour vérifier la conformité de votre projet aux règles en vigueur.

Sont notamment concernés :

- **Les modifications de l'aspect extérieur** de votre habitation :
 - Changement de couleur ou de matériaux des façades
 - Remplacement des fenêtres, volets (battants ou roulants), portes, portes de garage
 - Réalisation ou modification de clôtures

• Les extensions :

- Préau, véranda, pergola, appentis...

• Les nouvelles constructions :

- Abri de jardin, piscine, garage, carport...

Pourquoi cette démarche est-elle importante ?

Respecter les règles d'urbanisme permet :

- De garantir la bonne intégration de votre projet dans l'environnement
- D'éviter tout litige ou contrainte lors d'une future vente, succession, ou en cas de contrôle administratif
- D'assurer la sécurité juridique de vos travaux

Récompenses des diplômés en 2025



Le Conseil municipal a décidé de renouveler l'action solidaire pour récompenser les diplômés.

Chaque élève ayant obtenu un diplôme en Juin 2025 : Brevet des collèges, baccalauréat général ou technologique ou baccalauréat professionnel y compris les CAP et jusqu'au bac +2, pourra se présenter en mairie, muni de son diplôme.

Il lui sera remis une place de cinéma gratuite valable au cinéma Confluences de Sablé sur Sarthe.

Les places sont à retirer avant le 30 juin 2026.

Adressage : merci pour votre coopération !

Suite à l'adressage, la municipalité tient à remercier tous les habitants qui ont pris le temps d'apposer leur plaque de numéro de rue. Grâce à votre réactivité et votre sens civique, notre commune progresse vers un meilleur repérage, au bénéfice de tous.

Cependant, certaines habitations ne sont pas encore équipées de leur numéro de rue visible. Nous rappelons que cette démarche est obligatoire, et qu'elle contribue directement à :

- Faciliter l'intervention des secours (pompiers, SAMU, gendarmerie),
- Améliorer la distribution du courrier et des colis,
- Renforcer la sécurité et l'accessibilité de tous les services publics et privés.

Nous invitons donc les retardataires à apposer leur plaque dans les meilleurs délais, bien en évidence depuis la voie publique. Si vous rencontrez des difficultés (plaque manquante, emplacement incertain...), n'hésitez pas à contacter la mairie, nous sommes là pour vous accompagner.

Merci à chacun pour sa participation active à l'amélioration de la vie communale !

Je pratique le tri sélectif en utilisant les bons conteneurs.

J'apporte à la déchèterie de Sablé-sur-Sarthe, mes matériaux qui ne sont pas collectés sur ma commune.

Belle soirée d'été, je baisse le ton de ma voix et le volume de ma musique.

Je bricole en tenant compte des heures autorisées.



Les chiens doivent être tenus en laisse.



Pour le bien de tous merci de ramasser les déjections de votre animal de compagnie, **même dans les parcs...**

Les petites civilités

Je taille mes haies en respectant mes voisins et la saison de nidification.



Je déneige

Mon trottoir !

Par temps de neige, les riverains sont tenus de déneiger le trottoir attenant à leur immeuble sur toute la longueur et sur une largeur suffisante permettant la circulation des piétons.



Je lève le pied...

Dès l'entrée du bourg c'est 50km/h et je respecte les zones 30 km/h



J'entretiens

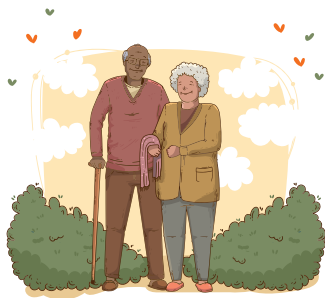
Mon trottoir !

Sincères remerciements aux personnes qui font ce geste citoyen pour donner une bonne image de leur habitation et de leur commune.

Arrêté du maire n°2023-42 du 7/7/2023

«Les propriétaires et les occupants d'immeuble sont tenus d'assurer dans le cadre de leurs obligations respectives, un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords.»





Des astuces pour éviter les chutes



Des gestes simples pour rester en forme et éviter les chutes !



Une bonne alimentation pour rester stable !

Une alimentation équilibrée aide à garder des muscles résistants et des os solides.

- Mangez des protéines à chaque repas (viande, poisson, œufs, légumineuses).
- Assurez-vous d'avoir suffisamment de calcium et de vitamine D (produits laitiers, amandes, soleil).
- Hydratez-vous bien : buvez 1,5 L d'eau par jour pour éviter les sensations vertigineuses et malaises



Bougez pour éviter les chutes !

L'activité physique régulière renforce les muscles et améliore l'équilibre.

- Marchez au moins 30 minutes par jour.
- Faites des exercices d'équilibre et de renforcement (ex. : lever une jambe, monter sur la pointe des pieds).
- Pratiquez des activités comme la gymnastique douce, la danse ou le tai-chi.



Protégez votre vue et votre audition !

Une bonne vue et une bonne audition permettent de mieux repérer les obstacles et de garder son équilibre.

- Faites contrôler votre vue tous les 2 ans.
- Vérifiez votre audition pour mieux percevoir votre environnement.
- Portez vos lunettes et appareils auditifs si prescrits.
- Faites attention aux vertiges et parlez-en à votre médecin.

Plus d'infos sur le plan antichute des Pays de la Loire ?



Des gestes simples pour retrouver confiance au quotidien !



Un logement sécurisé pour plus d'autonomie !

- Éclairiez bien les zones de circulation dans la maison (couloirs, escaliers, etc.) à l'aide de veilleuses ou de lumières automatiques.
- Installez des barres d'appui dans la salle de bain et près des escaliers.
- Utilisez des tapis antidérapants et des chaussons avec semelles adhésives.
- Gardez les objets du quotidien à portée de main.



Bien équipé pour bouger en toute sérénité !

- Utilisez une canne ou un déambulateur si besoin.
- Privilégiez des chaussures stables et adaptées.
- Optez pour un monte-escalier ou une rampe si nécessaire.
- Demandez conseil à un professionnel pour choisir l'équipement adapté.



Avec la téléassistance, jamais seul en cas de besoin !

- Une alerte rapide en cas de chute ou de malaise.
- Un bouton d'appel facile à utiliser, toujours à portée de main.
- Une assistance disponible 24h/24, 7j/7.
- Des dispositifs adaptés à votre mode de vie (bracelet, médaillon, détecteur de chute).

En Sarthe, des professionnels mobilisés pour vous accompagner !



Unis contre la chute, vous n'êtes pas seul !



Trouver une activité physique adaptée à ses envies et à ses besoins.
www.onyva-paysdelaloire.fr

☎ 02 40 09 75 36



Informations et conseils sur les moyens techniques de prévention et de compensation des situations de handicap. www.cicat-pdl.fr

☎ 02 44 02 40 00



Un lieu unique pour découvrir une sélection d'aménagements et aides techniques.
www.lamaisongaston.fr

☎ 02 43 18 81 05



Trouvez le lieu d'accueil solidarités le plus proche de chez vous en Sarthe.
www.sarthe.fr/solidarite-autonomie/sarthe-autonomie

☎ 0800 52 62 72

(Liste non exhaustive)

Pour plus d'astuces pour un vieillissement en bonne santé, rendez-vous sur

www.pourbienvieillir.fr



ECOLE DE VION

Téléphone de l'Ecole : 02 43 95 48 53

de la cantine : 02 43 95 10 95

de la garderie : 02 43 95 50 38

L'adresse Email de l'Ecole : ce.0721389u@ac-nantes.fr

Année scolaire 2025/2026

Depuis septembre 2025, 86 élèves fréquentent l'école et sont répartis dans 4 classes. Après les vacances de la Toussaint, 2 nouveaux élèves seront accueillis dans les classes de CP et CE1. Il y aura donc 88 élèves inscrits et présents à l'école. Mr Fuseau travaille avec 24 élèves dont 10 PS, 8 MS et 6 GS. Mme Renoult enseigne dans la classe de MS/CP avec 24 élèves dont 9 MS et 15 CP. Les élèves de CE1/CE2 sont 17 et sont encadrés par Mme Vallée et Mme Drouet qui assure la décharge de direction. Mr Le Cossec enseigne dans la classe de CM1/CM2 avec 23 élèves. Mme Bideau Annie et Mme Buon Charlène (ATSEM) apportent leur aide précieuse aux classes de maternelle et d'élémentaire.

Organisation pédagogique pour l'année 2025/2026

Les élèves de MS de la classe de MS/CP de Mme Renoult sont pris en charge en fin d'après-midi par Mr Fuseau.

Mr Fuseau travaille avec chaque classe d'âge sur le projet «Potager» tous les mardis en début d'après-midi.

Les activités pédagogiques complémentaires ont lieu les lundis et les jeudis de 16h15 à 17h00.

Du soutien dans le cadre du PACTE est également proposé le mardi par certains enseignants.

L'activité « Aide aux devoirs » proposée par les représentants de la mairie et réalisée par des personnes bénévoles a été reconduite cette année. De nombreux élèves sont inscrits.

Les projets pédagogiques, manifestations et sorties scolaires

- Poursuite du projet du potager à l'école.
- Poursuite du conseil d'élèves au sein de l'école. Conseil composé de 3 ou 4 élèves de chaque classe du cp au cm2. Ce conseil vise à revoir l'organisation de la cour si besoin et ainsi à apaiser les tensions sur le temps des récréations. Il va travailler également cette année sur le thème de l'égalité fille/garçon.
- 28 élèves ont la chance de pratiquer un instrument de musique deux fois par semaine dans le cadre du dispositif de l'orchestre à l'école pour la deuxième année.
- Les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2 ont participé à l'activité «Nettoyons la nature» en septembre. Bonne nouvelle : les élèves ont trouvé moins de déchets cette année dans la nature de Vion.
- Les élèves de CP/CE1/CE2/CM1/CM2 se sont rendus ou se rendront à la piscine pour profiter d'un cycle natation.
- Dans le cadre des IMS, les élèves de GS/CP/CE1/CE2/CM1, vont pouvoir s'initier à l'escalade.
- Le CISPDI interviendra également à plusieurs reprises dans les classes.

- Tous les élèves de l'école iront au centre culturel voir un spectacle et pourront bénéficier de l'aide d'une chorégraphe pour mettre en place une danse avec pour objectif d'aller la présenter sur scène devant d'autres écoles.

- Les élèves de maternelle ont participé à la semaine de la maternelle en novembre. Différents ateliers ont été mis en place et les parents ont été sollicités pour y participer.

- Les élèves de PS/MS/GS/CP ont eu le plaisir de découvrir le spectacle « Au pays des petits poux » dans la salle des fêtes de Vion.

- La matinée de « La bienveillance et de la coopération » sous forme de petits ateliers avec les élèves de CP au CM2 sera reconduite cette année.

Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est un service municipal mis à la disposition des parents pour assurer la garde des enfants avant et après l'école.

Horaires : Tous les jours en période scolaire

- le matin de 7h 30 à 8h 35
- le soir de 16h 15 à 18h 30

Nous attirons l'attention des parents sur le strict respect des horaires en particulier le soir à 18h30. L'accueil est assuré par Annie BIDEAULT, Charlène BUON et Christine ALLARD. RAPPEL : les enfants présents à la garderie peuvent s'inscrire à l'espace leçons sans supplément.



L'été au cinéma à 2 euros

Suite à un partenariat, le cinéma Confluences de Sablé sur Sarthe propose des places à 4 euros dont 50 % est pris en charge par la collectivité.

Pour 2025, le conseil municipal a décidé de renouveler cette action pour la 4ème année consécutive et d'en fixer les modalités d'attribution.

A savoir, une place de cinéma a été distribuée à chaque élève du CP au CM2 scolarisé à l'école des Tilleuls, qu'il habite ou non la commune.

Une seconde place a été remise à tous les élèves de CM2 pour leur départ en 6ème à la rentrée.

34 places ont été utilisées pour un montant de 68 euros à charge de la commune.



Espace leçons : Un accompagnement pour les élèves de l'école primaire



La commune poursuit son engagement en faveur de la réussite scolaire des enfants avec la mise en place de l'Espace Leçons, un service d'aide aux devoirs dédié aux élèves de l'école primaire.

Organisées chaque lundi, mardi et jeudi, ces séances permettent aux enfants de bénéficier d'un accompagnement encadré par des bénévoles dévoués et bienveillants. Ce soutien scolaire vise à faciliter la réalisation des devoirs dans un cadre calme et adapté, au sein de la bibliothèque, propice à la concentration et à l'apprentissage.

L'accès à ce service se fait sur inscription, via le portail famille 3D OUEST, afin de garantir un nombre suffisant de bénévoles pour chaque séance. Un livret de suivi est remis à chaque enfant pour assurer un accompagnement personnalisé tout au long de l'année.

- Vous avez un peu de temps et souhaitez contribuer à la réussite des enfants ? Rejoignez le groupe des bénévoles en vous faisant connaître auprès de la mairie.

Un Orchestre à l'école des Tilleuls



La municipalité a signé une convention dans le cadre du dispositif « Orchestre à l'École », en partenariat avec le Conservatoire Hélène Affichard (Communauté de communes du Pays Sabolien) et l'Éducation nationale. Depuis septembre 2024 et pour trois ans, la classe de CE1-CE2 de l'école des Tilleuls se transforme en véritable orchestre, avec deux heures hebdomadaires dédiées à l'apprentissage musical.

Encadrés par des enseignants du conservatoire et l'enseignant de la classe, les élèves apprennent à jouer d'un instrument. Les instruments sont mis à disposition gratuitement, et la pédagogie progressive intégrera petit à petit la lecture de partitions.

La Communauté de communes prend en charge l'essentiel du coût du dispositif. La participation de la commune s'élève à 10 005 € pour trois ans, soit 435 € par élève. Une contribution de 25 € par an est demandée aux familles, afin de participer aux frais d'entretien du matériel.

Depuis le début, les élèves ont pu faire plusieurs représentations : deux à la salle polyvalente et une lors de la kermesse de l'école, accompagné de l'orchestre Crescendo.

Carnaval des Maternelles de l'Ecole des Tilleuls : Une Déambulation Colorée et Joyeuse !

En mars 2025, les élèves de maternelle de l'École des Tilleuls ont apporté une belle dose de gaieté et de couleurs à la commune à l'occasion de leur carnaval annuel. Déguisés en super-héros, personnages féeriques et autres créatures imaginaires, les enfants ont défilé avec enthousiasme dans les rues, jusqu'à la mairie, autour de celle-ci, puis à la Maison d'Assistants Maternelles (MAM) et au sein des autres classes de l'école.

Dès le matin, les enfants ont revêtu leurs costumes hauts en couleur, reflétant leur imagination débordante. Accompagnés de leurs enseignants et du personnel communal intervenant à l'école, ils ont formé un joyeux cortège festif, rythmé par la musique et les rires.

À la mairie, ils ont été chaleureusement accueillis et une distribution de bonbons est venue parfaire ce moment convivial. La MAM a également été un lieu de rencontre et de partage, renforçant les liens entre les différents acteurs de la petite enfance. Ce carnaval fut un véritable moment de magie et de joie pour les plus jeunes. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition pleine de surprises et de bonne humeur !



Classe découverte

Le Lundi 31 mars 2025, 47 enfants des classes de Mme VALLÉE Aurélie (CE1-CE2) et de Monsieur LE COSSEC David (CM1-CM2) sont partis en direction de Port-Bail (Manche) pour la semaine ! Retour le samedi en fin de matinée.

Le thème de cette sortie était basé sur la découverte du milieu marin et des énergies renouvelables.

Le coût total du voyage s'élève à 18 255 €, soit 397 € par enfant.



Le mécénat obtenu de la part de la société JP Energie Environnement s'élève à 8 800 €. Nous les remercions pour cette collaboration qui a permis de réduire les coûts engendrés pour la commune, l'amicale des Parents d'élèves et les parents.

Le traditionnel pique-nique de fin d'année à l'Ecole des Tilleuls

Rendez-vous désormais incontournable pour marquer la clôture de l'année scolaire à l'École des Tilleuls.

Dans la cour de l'école, sous une météo clémentine, élèves, enseignants, personnel communal et élus se sont retrouvés pour partager un moment de convivialité et de détente. Ce temps fort de la vie scolaire, attendu avec impatience par les enfants, permet à chacun de se retrouver dans une ambiance chaleureuse, hors du cadre habituel de la cantine.



Le pique-nique s'est terminé dans la bonne humeur, laissant à tous un souvenir simple mais précieux. Un beau moment de partage pour clôturer l'année scolaire en beauté.



Les Postillons en spectacle pour les élèves de la maternelle au CP de l'école des Tilleuls !

Le jeudi 18 septembre 2025, la salle des fêtes de Vion s'est animée aux rires et aux chansons grâce à la venue de la compagnie **Les Postillons**, qui a présenté son spectacle « **Au Pays des Petits Poux** ».

Ce moment artistique, aussi joyeux que poétique, a plongé les enfants dans un univers imaginaire peuplé de personnages hauts en couleur, de musique entraînante et de situations farfelues. Le spectacle, spécialement conçu pour le jeune public, a su captiver petits et grands avec humour, rythme et tendresse.



Ce spectacle a été financé par la collectivité de Vion pour un montant de 300 euros.

Les rires, les yeux brillants et les applaudissements en fin de spectacle témoignent du succès de cette belle initiative. Un grand merci à la compagnie Les Postillons pour cette parenthèse enchantée, ainsi qu'à tous ceux qui ont permis la réalisation de ce moment de partage culturel.



Action nettoyons la nature

Le vendredi 26 septembre 2025, les élèves des classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 de l'école des Tilleuls ont participé à l'opération «**Nettoyons la nature**», en partenariat avec le magasin Leclerc.

Équipés de gants, chasubles et sacs fournis par le Centre Leclerc, les enfants ont arpenté différents secteurs de la commune pour ramasser les déchets abandonnés, notamment aux abords de la mairie, de l'école et de la MAM, au terrain de loisirs et au stade municipal. Cette action, à la fois pédagogique et citoyenne, vise à sensibiliser les plus jeunes à la protection de l'environnement et à l'importance de gestes simples mais responsables.

L'intervention s'est déroulée dans une ambiance conviviale et encadrée par les enseignants, des parents bénévoles ainsi que Madame RIBOT Sylvie, adjointe au Maire.

A l'issue de cette matinée de nettoyage, un goûter a été offert par la municipalité. Ce moment de partage a également permis de sensibiliser les enfants aux gestes écoresponsables et de conclure cette action citoyenne sur une note positive.

La municipalité remercie l'équipe éducative, les parents impliqués, ainsi que les élèves pour leur engagement concret au service de notre cadre de vie.



Le Grand repas ! Jeudi 9 octobre 2025

Le PAAT (Projet Agricole Alimentaire Territorial) du Pays Vallée de Sarthe est partenaire du dispositif national « Le Grand Repas »



L'objectif de cette initiative nationale est de rassembler les citoyens du territoire le même jour, autour d'un même menu local. Le menu élaboré pour le département de la Sarthe a été conçu par le Chef **Michaël Labat-Gest, restaurant du Grand Hôtel de Solesmes.**

La cantine a sorti le grand jeu : un déjeuner façon resto !

Nos jeunes convives ont eu le plaisir de savourer un repas digne des plus grands restaurants. Une expérience gustative préparée avec soin par notre équipe de restauration, pour le plaisir des yeux et des papilles ! Parce qu'à la cantine aussi, on peut se régaler avec élégance.

Un grand repas plein de saveurs et de raffinement : la cantine a offert un vrai moment de plaisir partagé !



MAM Ô P'tits Oursons



La MAM Ô P'tits Oursons a récemment soufflé sa deuxième bougie ! Depuis l'ouverture, nous avons accueillis de nombreux enfants et leurs familles dans une ambiance chaleureuse, conviviale et bienveillante.

En septembre dernier, de nouveaux enfants ont rejoint la MAM, venant enrichir cette belle aventure humaine et collective. L'équipe est ravie de ces deux premières années, rythmées par les découvertes, les jeux, les rires et les moments partagés.

À noter que dix places seront disponibles à partir de septembre 2026.

Les familles intéressées peuvent dès à présent se renseigner sur les modalités d'inscription.

L'équipe de la MAM !



La Semaine du Goût : une aventure sensorielle

Le 16 octobre 2025, la commune a proposé la Semaine du Goût avec une série d'ateliers ludiques et éducatifs intitulés « Des ateliers dans tous les sens !!! ». À l'initiative de Madame Le Maire, les élèves ont été invités à découvrir l'univers de l'alimentation autrement, en mobilisant leurs cinq sens.

Atelier 1 : De la matière première au produit transformé



Atelier 2 :



L'origine des aliments

Atelier 3 :



Le défi des poudres blanches

Atelier 4 :



Le « Petit Bac » des fruits et légumes



Atelier 5 : À la découverte des plantes aromatiques

SOCIÉTÉ BOULES DE FORT « AVENIR DE VION »



Composition du bureau 2025-2026

Président : JOUBERT Marc

Vice-Président : ROUSSELIN Claude

Trésorier : HALIN Albert

Trésorier adjoint : BESNARD Gérard

Secrétaire : PORCHER Jacky

Membres du bureau : BAUNÉ Jean-Pierre, MERCIER Claude, THÉBAULT Marie-Claude, FERRAND Philo, LETANG Denis, DAVID Jean-Luc

Commissaires aux comptes : LEFRÈRE Gilbert, LEMAÎTRE René

La société se compose de **85 membres environ**

L'assemblée générale aura lieu le Samedi 14 mars 2026.

CHALLENGES 2025

• Challenge des invités :

1 sociétaire/2 invités Mi-mars, finale mai-juin

• Concours Boules et US VION :

début 9 janvier 2026 • Finale Vendredi 6 février 2026

• Challenge « Avenir » 23-24-25-26 juillet 2026, 15 sociétés des environs sont invitées pour ce concours.

La société est ouverte à toute personne présentée par 2 parrains ou marraines.

Les cotisations pour **2025-2026- 15 €, à partir de mars 2026.**

Droit d'entrée **11 € la 1^{ère} année.**

COMITÉ DES FÊTES

Composition du bureau

Président : Gérard BESNARD

Vice présidente : Sonia MESLET

Secrétaires : Valérie MILLEROT

Trésorière : Laurence FROISSARD



PÉTANQUE VIONNAISE



Composition du bureau

Président : FOUASSIER Mickael

Vice-Président : MOUTHULT Sulyvan

Trésorière : FOUASSIER Stéphy

Secrétaire : FOUASSIER Cécilia

Membres actifs : DALLET Jean Marc, DALLET Isabelle, Mélanie

Pour tous renseignements complémentaires :

FOUASSIER Mickael TEL : 06 63 44 99 41

FOUASSIER Cécilia TEL : 06 03 22 96 76

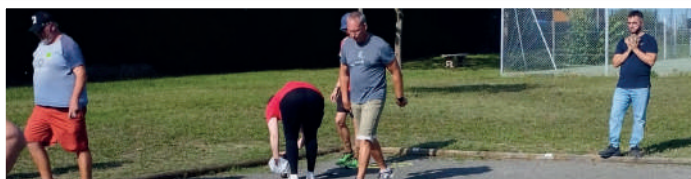
La Pétanque Vionnaise remercie ses fidèles pour leur présence constante à nos concours.

Pour l'année 2025, nous avons pu organiser 3 concours sur les 4 prévus.

Pour l'année 2026, nous proposerons 5 concours. Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Nous remercions la mairie de Vion pour son soutien et son accord lors de nos manifestations.

Merci à toutes et à tous pour votre présence toujours aussi nombreuse à nos concours.



La pétanque Vionnaise vous souhaite à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Pour tous renseignements contacter :

Email : comitedesfetesvion@outlook.fr

Gérard Besnard au 06 24 52 72 50

Deux manifestations ont eu lieu en 2025

• 8 février 2025 : soirée dansante

• 23 novembre 2025 : super loto

Voici les manifestations prévues pour 2026 :

• 7 février 2026 : soirée dansante

• 21 novembre 2026 : super loto

Nous avons hâte de vous retrouver.

Si vous souhaitez intégrer le Comité des Fêtes de Vion, n'hésitez pas à nous contacter. Vous serez les bienvenus.

UNION SPORTIVE VION

Notre club compte 112 licenciés âgés de 6 ans à 50 ans. L'évolution pour cette saison est de 30 licenciés supplémentaires par rapport à la saison 2024-2025 soit une hausse de 36 %. Cela n'est pas le fruit du hasard mais bien du travail de l'ensemble des dirigeants aussi bien dans les catégories de jeunes que chez les seniors.

Comme les années précédentes nous avons des équipes dans chaque catégorie des U7 jusqu'au senior avec l'équipe fanion qui va évoluer pour la 9ème saison consécutive en 2ème Division de district.

En ce qui concerne nos jeunes, le club conserve son entente avec les clubs de Juigné, Solesmes, Parcé et Précigné dans le groupement VJSPP et sous la présidence du Vionnais Frédéric LEMESLE.

Comme à notre habitude la vie du club est structurée autour de 3 événements :

- La vente des calendriers a eu lieu de décembre à janvier avec plus de 250 calendriers vendus.
- La soirée du foot dit "Le Méchoui" qui a accueilli 210 personnes le 1er mars à la salle des fêtes de Vion.
- Le tournoi des jeunes qui s'est déroulé le 5 avril et pour lequel 488 enfants ont foulé le stade de la rue Saint-Julien avec plus de 50 bénévoles pour l'organisation.

Ces 3 événements font vivre notre club et notre commune et nous sommes fiers d'y participer avec le soutien des Vionnais. Car sans vous, notre club ne pourrait pas continuer à vivre. Le lien fort que nous avons avec les habitants de la commune est présent tout au long de notre saison mais c'est surtout lors de ces événements que nous pouvons voir cette bienveillance qu'il y a entre le club et les Vionnais. Je profite de cette tribune pour remercier tous les dirigeants - bénévoles - sympathisants - mairie pour le travail accompli au fil des saisons et pour nous permettre de prolonger l'aventure US Vion.

La saison 2025-2026 démarre et nous vous attendons toutes et tous autour du terrain pour jouer - partager - communier autour de la pratique du football. Notre sport a des dérives mais à Vion nous savons d'où nous venons et ce que nous voulons transmettre comme valeur :

- Respect
- Convivialité
- Plaisir

Nous comptons sur les Vionnaïses et Vionnais pour continuer à nous suivre et nous rejoindre, notre association a toujours besoin d'aide et nous serions ravis de vous compter parmi nous.

ALLEZ L'US VION !!!



Composition du bureau :

Président : HAYWARD Julien

Vice-Président : REGNER Thierry

Secrétaire : BESNIER Patricia

Vice-secrétaire : MESME Thomas

Trésorier : RIBOU Cédric

Vice Trésorière : MOUCHOLI Anne

Responsable des jeunes : LEMESLE Frédéric

Pour tous renseignements complémentaires :

HAYWARD Julien TEL : 06 89 95 08 89

LEMESLE Frédéric TEL : 06 49 20 11 58



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Composition du bureau

Présidente : Chantal REGNER

Secrétaire : Fabienne JEAN

Trésorière : Nathalie GAIGNARD

Pour tous renseignements : **06 21 37 57 79**

L'association de gymnastique reconduit pour cette année 2025-2026 différentes activités grâce à notre animatrice Karine FLANDRIN, fidèle dans l'association avec qui nous entamons notre 3^{ème} année.

Karine propose 4 séances :

- 1 cours de gym douce de 17 h 30 à 18 h 15 plus adapté pour les seniors.
- 1 cours pour enfants de 3 à 10 ans de 18 h 15 à 19 h.
- 1 cours adultes de renforcement musculaire, suivi de stretching de 19 h 30 à 20 h 15.
- 1 cours de Moove-danse de 20 h 15 à 21 h qui se termine par la relaxation.

Toutefois les séances ont lieu dans une ambiance très conviviale sous l'œil avisé de la coach pour allier sport et santé.

N'hésitez plus, venez nous rejoindre après 2 séances d'essais gratuites.



CYCLO CLUB DE VION

Composition du bureau

Présidente d'honneur : Brigitte TETU-EDIN

Présidente : Josiane BIDEAULT

Vice-président : Jean-Claude PINSON

Trésorier : Olivier HUBERT

Trésorier adjoint : Stéphane AUBRY

Secrétaire : Bruno HAVARD

Secrétaire adjoint : Christian ABRIVARD

Les membres actifs :

ABRIVARD Noëly, BARBÉ Martine, CHAILLEUX Chantal, COTTEREAU Claude, GUINEBERT Michel, HUBERT Florence, LASNE Jean-Pierre, LASNE Marie-Josèphe, MESLET Sonia, MOISSON Tony, PINSON Christiane, PORTIER Moïse, TOUTAIN Françoise et SOULIER Yves.

En 2025, nous avons fait plusieurs sorties, notamment :

- La piste des chevreuils à La Flèche
- Randonnée gourmande à Sablé
- Château de Dobert
- Randonnées pour les aidants à Morannes

Notre sortie annuelle s'est déroulée le 31 août 2025 à Villaines sous Malicorne - La Suze. Nous avons parcouru 46kms.

Nos sorties hebdomadaires :

- Pour les hommes : le mardi et le samedi après-midi en période d'hiver et le mardi et le samedi matin en période d'été.
- Pour les femmes : le lundi et le jeudi après-midi en période d'hiver et le lundi et le jeudi matin en période d'été.

Le port du casque est obligatoire pour les sorties.

Nous avons organisé un loto le samedi 11 octobre 2025, celui-ci s'est très bien déroulé. Nous réfléchissons pour le refaire en 2026.

C'est avec plaisir que nous avons accueilli cette année, deux nouvelles recrues, ce qui porte notre effectif à 20.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

BIDEAULT Josiane, La Durière 72300 VION 02 43 92 66 28

PINSON Jean-Claude, La Girouette 72300 VION 02 43 95 18 81



APE VION



Composition du bureau

Présidente : Alice AOK

Secrétaire : Mélanie FERREC

Trésorière : Géraldine DESNOES

Vice-trésorière : Elodie CARE

2024-2025 « Une année riche en actions et en sourires ».

Des évènements fédérateurs :

Parmi les moments forts de l'année, citons la traditionnelle kermesse de juin qui a une fois de plus rencontré un franc succès, ainsi que la tombola, une ferme pédagogique itinérante avec la venue du Père-Noël et les ventes diverses. Ces animations au-delà de leur aspect festif, permettent de récolter des fonds précieux pour soutenir les projets de l'école.

Grace aux bénéfices récoltés, l'APE a pu contribuer au financement du voyage scolaire des élèves de CE1, CE2, CM1, et CM2 qui sont partis à Port-Bail-sur-Mer. Une belle aventure placée sous le signe de **la découverte et de l'environnement**.

Les actions :

- Bourse aux jouets le dimanche 2 novembre 2025
- Une tombola courant novembre
- Un vide dressing au printemps 2026
- La Kermesse de l'école de vendredi 26 juin 2026
- Et bien d'autres actions tout au long de l'année.

Merci à tous !

Merci pour votre présence, votre engagement tout au long de l'année.

Chaque gâteau apporté, chaque heure de présence lors des manifestations, chaque billet de tombola vendu a contribué à la réussite de nos actions.

N'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous contacter si vous souhaitez vous investir, même ponctuellement.

Géraldine DESNOS : 06 24 18 29 76

Alice AOK : 06 32 55 67 79



GÉNÉR' ACTIONS VIONNAISE



Composition du bureau

Président : Emeric GUERIN

Vice-présidente : Magalie FERRAND

Secrétaire : Tony SALMON

Secrétaire adjoint : Alexis CHAILLEUX

Trésorière : Laëtitia DENIS

Les membres actifs :

BOUGARD Emilie, PICARD Sophie, RENOU Emmanuel, Frère Fabian, PORTEBŒUF Guillaume

Génér'actions Vionnaise a vu le jour en novembre 2024 et a rejoint la vie associative de la commune de Vion. Elle a pour but de favoriser des moments de rencontres autour d'actions comme des ateliers manuels, du bricolage.

L'association organise également des évènements pour réunir les générations à Vion.

En avril a eu lieu une marche gourmande autour de Notre-Dame-du-Chêne réunissant plus de 300 marcheurs. Le succès de cette première manifestation n'a fait que renforcer l'envie des nombreux bénévoles de se retrouver pour travailler ensemble.

Une nouvelle manifestation en août a amené de la nostalgie « la fête d'Antan » : défilés de tracteurs et mobylettes, passage du certificat d'études, jeux en bois, feux d'artifice après une soirée guinguette ont animé la commune. De nouveau, les habitants et personnes des alentours ont été au rendez-vous et ont pleinement profité de cette journée.

En décembre, un marché de Noël a enchanté petits et grands à la Chapelle du Chêne.

Avec ce démarrage prometteur, l'association compte bien continuer à enrichir la vie locale.

Bravo aux bénévoles pour leur énergie et leur engagement !

Sans oublier tous les sponsors qui se sont associés à cette nouvelle aventure.

Génér'actions Vionnaise, c'est avant tout de la bonne humeur, du partage et des rencontres. Que vous ayez envie de participer activement ou simplement de découvrir notre association, vous êtes les bienvenus !

Les dates à retenir pour 2026

- 25 avril : Marche Gourmande
- 22 août : Fête d'Antan
- 5 décembre : Marché de Noël

Pour tous renseignements, s'adresser à **Emeric GUERIN 07 50 25 49 43** ou à **generactionsvionnaise@gmail.com**





AMIS NOTRE-DAME DU CHÊNE

L'Association des Amis de Notre-Dame du Chêne (AANDC) participe au soutien des activités qui sont déployées sur le sanctuaire de la Chapelle du Chêne par la communauté des Frères de Saint-Jean dont 11 membres résident sur la place. Ils organisent chaque année de nombreuses conférences et enseignements. Le nouveau programme pour l'année 2025 - 2026 est déjà disponible. Vous pouvez le trouver au sanctuaire et sur le site : <https://www.notredameduchene.com>

L'AANDC a la responsabilité du maintien en état du site, en lien avec la Commune qui a la responsabilité de l'entretien de la Basilique. Les autres bâtiments du sanctuaire appartiennent au diocèse du Mans, qui apporte son soutien et donne des orientations pour les activités du sanctuaire. Notre association agit au service de l'Évangélisation (annonce de la foi chrétienne), sous la responsabilité de l'Évêque du Mans, Mgr Jean-Pierre Vuillemin, et en appui de la communauté des frères de Saint-Jean. Pour mener cette mission, le sanctuaire s'appuie sur 3 pôles :

1) LA BASILIQUE est le cœur du sanctuaire. Elle est le lieu où l'on découvre la Vierge Marie, où l'on entend la Parole de Dieu et où Notre Dame du Chêne transmet le message que chacun peut s'approprier après l'avoir écouté. Une activité religieuse s'y développe, avec 2 messes quotidiennes (11h30 et 18h30) et des offices monastiques chantés par les frères. La basilique est ouverte toute la journée, chacun peut venir s'y recueillir quand il le souhaite. Une chorale dominicale se réunit aussi chaque semaine et offre aux amoureux du chant la possibilité de rendre les messes priantes, vivantes et accueillantes.

Près de la Basilique, **la boutique du pèlerin** vous accueille :
 " A la boutique du pèlerin, à la croisée de vos chemins,
 Vous trouverez des livres pour grands et petits.
 De quoi vous sustenter, un peu d'épicerie,
 Des statues, des chapelets, des images,
 Des médailles, des croix, des santons sages.
 Ça sent l'encens, la cire, le vieux bois,
 Ça fleurit bon la sympathie, la joie
 Du mardi au samedi, l'après-midi nous sommes là
 Et le dimanche après la messe, quand forte est la demande
 Nous pouvons encore compter sur notre chère Fernande !"

2) LES JARDINS DE NOTRE DAME contribuent à la réconciliation avec la Création. Sur plus de 7000 m2, les frères ont décidé de développer un maraîchage biologique en permaculture. Pour cette mise en œuvre, nous avons un jardinier chef de culture. Ce salarié est responsable de la production et du maintien de l'exploitation dans le respect des normes légales et des règles de l'écologie liée à la permaculture biologique. Notre jardin est enrichi en permanence, notre terre est "vivante". Nous développons la vente sur place, à emporter, de toute la production, qui sert aussi à l'accueil et aux frères de la communauté. Nous transcrivons dans les faits le message du pape François "LAUDATO SI", par l'Académie pour une Écologie Intégrale et participons ainsi à la protection de la Création et de notre Maison Commune. Pour y arriver, une équipe de bénévoles d'environ 8 à 10 personnes est en place. Anthony, notre chef jardinier, est prêt à recevoir de nouveaux participants pour promouvoir cette méthode et cette volonté de vivre une réelle écologie appliquée. Venez nous rejoindre.

Contact : **Mr Anthony Claudot 06 78 21 48 39.**

3) LE SAINT SEPULCRE et son jardin : Notre association a aussi la responsabilité de préserver un bâtiment symbolique important, représentant le lieu le plus emblématique de la Foi Catholique, là où le mystère de la résurrection a embrasé le monde : « **le Saint Sépulcre** ». Ici, à Vion, chez vous, vous pouvez venir découvrir l'exacte copie de l'édifice de Jérusalem. Il a été construit en 1896 à la demande de Monseigneur Nanquette, Evêque du Mans, pour les pèlerins qui ne pouvaient aller en Terre sainte et qui peuvent faire ici leur démarche de pèlerinage. Cette année, un Chemin de croix a été rénové, ainsi que les statues de la Passion, et chacun peut le suivre et recevoir sérénité et joie intime.

Venez découvrir toutes ces richesses, inscrites dans notre patrimoine local. Par elles, on connaît la commune de Vion bien au-delà des frontières régionales. Nous souhaitons que vous puissiez, comme nous, entendre le message de Notre Dame. Pour réaliser votre démarche, pour satisfaire tout ce qui vous intéresse, pour rencontrer et vivre en fraternité avec nos équipes de bénévoles, pour vous entretenir avec les frères de notre Communauté Saint-Jean, c'est simple : TEL : 02 43 95 48 01. Madame Alix de Russé. Nous vous attendons, venez nous visiter, visiter la basilique !

Le Président de l'Association des Amis de Notre Dame du Chêne
 Jean-Yves Demangeat

ETAT CIVIL

Dans le bulletin municipal, il est publié seulement les naissances, mariages et décès pour lesquels la famille a complété et retourné en mairie le document de consentement pour la publication afin de respecter la réglementation sur la protection des données (RGPD).

• 11 naissances en 2025

BARILLÉ-CHARLOT Anatole
BUON Jade
FERNANDES Maylaan
HERMANGE Ewen
LERAY Livio
TIMMERMAN César
WERLE Hélya



• 7 mariages en 2025



CARTIER Laurent – **DABOUIS** Delphine
DELHOMMEAU Nicolas – **MONNIER** Sandrine
GROLLEAU Romain – **PIGNOT** Véronique

• Décès fin 2024

BERTHELOT Christian
FERRAND André

• 9 décès en 2025

BELLANGER Pierre
CERBELLE Philippe
LEGEAY Daniel
LE MAGOUROU Daniel
POULAIN André
PRODEL Patrick



SALLE POLYVALENTE

TARIFS 2026 - PARTICULIERS VION

Petite Salle	Cuisine	Grande Salle	Activités culturelles Entrée gratuite	Réunion de travail	Vin d'honneur	Forfait ménage petite salle	Forfait ménage grande salle	Forfait ménage cuisine	Acompte	Tarif	Tarif avec forfait ménage	Reste dû
81 €	82 €	194 €	0 €	0 €	102 €	26 €	36 €	36 €	29 %			
1 jour									24 €	81 €	107 €	57 €
1 jour	1 jour								48 €	163 €	225 €	115 €
1 jour	1 jour	1 jour							104 €	357 €	455 €	253 €
		1 jour							57 €	194 €	230 €	137 €
	1 jour	1 jour							81 €	276 €	348 €	195 €
1 jour		1 jour							80 €	275 €	337 €	195 €
2 jours									30 €	102 €	128 €	72 €
2 jours	2 jours								60 €	205 €	267 €	145 €
2 jours	2 jours	2 jours							131 €	450 €	548 €	319 €
		2 jours							71 €	244 €	280 €	173 €
	2 jours	2 jours							101 €	348 €	420 €	247 €
2 jours		2 jours							101 €	347 €	445 €	246 €
			1 jour						0 €	0 €	36 €	0 €
				1 jour					0 €	0 €	36 €	0 €
					1 jour				30 €	102 €	128 €	72 €

TARIFS 2026 - EXTERIEURS VION

Petite Salle	Cuisine	Grande Salle	Activités culturelles Entrée gratuite	Réunion de travail	Vin d'honneur	Forfait ménage petite salle	Forfait ménage grande salle	Forfait ménage cuisine	Acompte	Tarif	Tarif avec forfait ménage	Reste dû
122 €	123 €	291 €	122 €	122 €	153 €	26 €	36 €	36 €	29 %			
1 jour									36 €	122 €	148 €	86 €
1 jour	1 jour								72 €	245 €	307 €	173 €
1 jour	1 jour	1 jour							156 €	536 €	634 €	380 €
		1 jour							85 €	291 €	327 €	206 €
	1 jour	1 jour							121 €	414 €	486 €	293 €
1 jour		1 jour							120 €	413 €	475 €	293 €
2 jours									45 €	154 €	154 €	109 €
2 jours	2 jours								90 €	309 €	335 €	219 €
2 jours	2 jours	2 jours							196 €	675 €	737 €	479 €
		2 jours							107 €	367 €	403 €	260 €
	2 jours	2 jours							152 €	522 €	594 €	370 €
2 jours		2 jours							151 €	520 €	582 €	369 €
			1 jour						36 €	122 €	158 €	86 €
				1 jour					36 €	122 €	158 €	86 €
					1 jour				45 €	153 €	179 €	108 €

Pour les locations du week-end, les locataires auront la salle le vendredi à partir de 17 h, si celle-ci est disponible.

Si les locataires souhaitent avoir la salle le vendredi matin en plus du week-end, vous trouverez ci-dessous les conditions :

- Gratuit pour les mariages
- 50,00 € pour les particuliers de Vion et les extérieurs

Les associations de Vion qui se désisteront un mois avant la date devront régler la somme de 50€ si la salle n'est pas relouée.

Un 1er avis de sommes correspondant au montant de l'acompte vous sera envoyé dès la signature de ce contrat. Le solde sera à payer à réception d'un second avis de sommes à payer soit un mois avant la remise de clés. Le paiement pourra se faire par chèque ou en ligne par PAYFIP. En cas de non-paiement du solde dans les délais, les clés ne seront pas remises. Aucun chèque de caution n'est exigé, les dégradations seront facturées à la hauteur du montant de la réparation.

CHAUFFAGE À LA DEMANDE : 10,00 € > JETON 1 HEURE

Calendrier des manifestations 2026

Associations																											
Amicale des parents d'élèves	Bourse aux jouets																										
	Kermesse de l'école																										
	Vide dressing																										
	Boule de fort																										
	Challenge boule de fort																										
	CCAS																										
	Banquet des Aînés																										
	Comité des fêtes																										
	Soirée dansante																										
	Loto																										
Cyclo club de Vion	Loto																										
	Assemblée générale du club à la salle de la mairie																										
Mairie	Arbres de naissance																										
	Commémoration armistice à la salle de la mairie																										
	Vœux du Maire																										
	Feu d'artifice																										
	Ma Région Virtuose - concert gratuit																										
Pétanque Vionnaise	Concours de pétanque en doublette, après midi																										
	Concours de pétanque en doublette, journée entière																										
US Vion	Soirée dansante et Méchoui																										
	Tournoi																										
Association Notre dame du Chêne	Mise au tombeau au Saint Sépulcre à 21H																										
	La messe de la nuit de Pâques à 21H																										
	Procession du 15 août																										
	Fête de Notre Dame du Chêne																										
Génèr' Actions Vionnaise + Association Notre Dame du Chêne	Marché de Noël à la Chapelle du Chêne																										
Génèr' Actions Vionnaise	Balade gourmande																										
	La fête d'antan																										

Mairie
02 43 95 48 05
www.vion72.fr
mairie@vion72.fr



Ouverture au public

Lundi : 14h00 - 18h00
Mardi : 9h00 - 12h00 • 14h00 - 18h00
Mercredi : 9h00 - 12h00
Jeudi : 9h00 - 12h00 • 14h00 - 18h00
Vendredi : 9h00 - 12h00

La Poste
02 43 95 48 00



Ouverture au public

Lundi : 14h00 - 17h30
Mardi : 9h00 - 12h00 • 14h00 - 17h30
Mercredi : 9h00 - 11h30
Jeudi : 9h00 - 12h00 • 14h00 - 17h30
Vendredi : 9h00 - 12h00

RESTAURANT SCOLAIRE
02.43.95.10.95
Tarif 2025/2026 : 4,30 €

Réservation en ligne sur le portail famille.
La facturation des repas se fait mensuellement.

HORAIRE DE LA DÉCHÈTERIE

Lundi au vendredi : 9h30 - 12h00 / 13h - 17h30
Samedi : 9h30 - 17h30

(Fermeture des portes 15 min avant la clôture du service)

Fermée le dimanche et les jours fériés.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE
02.43.95.50.38

Tarif 2025/2026 : 1,85 € la séquence

La garderie est ouverte à tous les enfants scolarisés à l'école.

Horaires : les jours d'école de 7h30 à 8h35 et de 16h15 à 18h30 précises

DÉPÔT SAUVAGE

Il sera appliqué une participation de 75 € pour l'enlèvement par nos soins



NUMÉROS PRATIQUES

• SAMU	15
• GENDARMERIE	17
• POMPIERS	18
• Gendarmerie de Sablé	02.43.95.00.17
• Maison médicale Sablé	02.43.62.10.62
• Pôle Santé Sarthe et Loir.....	02.44.17.30.00
• Taxi Vionnais	02.43.92.01.23
• Mobilité72 Sablé	06.38.94.98.09
• Assistante sociale	02.43.62.47.22
• Trésor Public Sablé	02.43.95.03.92
• Communauté Communes Pays Sabolien.....	02.43.62.50.40
• ADMR (aide à domicile)	02.43.92.69.63
• CISP	02.43.62.50.64
• Relais Petite Enfance	02.43.62.22.44
• Guichet unique	02.43.62.50.60
• Maisons des arts Sablé	02.43.62.22.33
• Médiathèque intercommunale	02.43.62.50.90
• Centre aquatique	02.43.92.92.22
• Office du tourisme	02.43.95.00.60
• Pharmacie de garde	08.25.12.03.04
• Centre antipoison Angers	02.41.48.21.21
• Planning familial	02.43.92.69.63
• Accueil info drogue	02.43.14.15.40
• SOS Violences conjugales	3919

Quelques numéros utiles pour les administrés

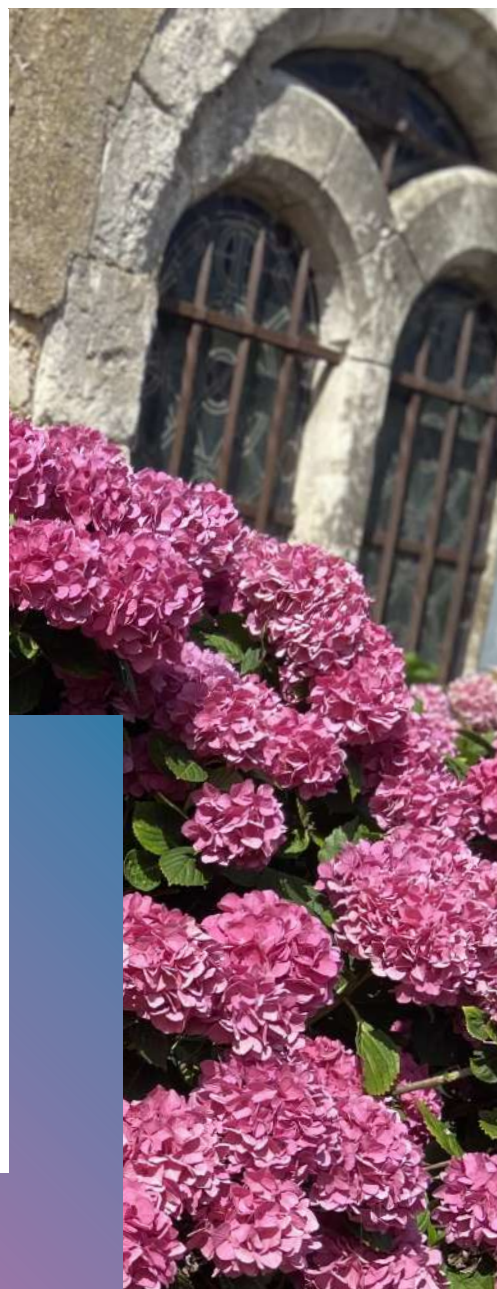
> Eau (VEOLIA) : 09 69 32 35 29

> Electricité (coupure, état du réseau) : (enedis) : <https://www.enedis.fr/panne-et-interruption> et localisez-vous ou contactez directement votre fournisseur d'accès

> Assainissement (pays sabolien) : 02 43 62 50 40

> Poteau téléphonique détérioré : <https://dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/signaler>

> Collecte des déchets dont sacs jaunes (pays sabolien) : 0 800 00 86 28 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou <https://www.sablesursarthe.fr>



VION MAG

